



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

mercredi 13 janvier 2021

Communauté de Communes
du Sud-Est du Pays Manceau

Brette-les-Pins
Challes
Changé
Parigné-l'Évêque
Saint-Mars-d'Outille

<http://www.cc-sudestmanceau.fr>

Ordre du jour du conseil du 19 janvier

- 1) Présentation de la Charte forestière
- 2) Débat relatif à l'élaboration d'un pacte de gouvernance entre les communes et la Communauté de communes
- 3) Débat relatif à la création d'un conseil de développement
- 4) Environnement: contrat de recyclage des journaux, magazines et prospectus provenant des collectes sélectives des ménages
- 5) Ecole de musique : déductions tarifaires pour les mois de novembre et décembre 2020
- 6) Finances: décision modificative n°1 au budget annexe de la ZAC de la Chenardière 3^{ème} tranche
- 7) Personnel :
 - a- Création de postes
 - b- Modifications de temps de travail
 - c- Modification du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions et des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
 - d- Attribution de la prime de responsabilité à l'emploi de direction générale des services
- 8) Informations

En raison du contexte sanitaire et conformément à la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, la réunion se déroulera sans présence de public (excepté les journalistes, autorisés à accéder au lieu de réunion). Le caractère public de la séance sera assuré par la retransmission filmée des débats en direct via le compte Facebook de la Communauté de communes.

Hôtel Communautaire
BP 15 - rue des Écoles
72250 Parigné-l'Évêque
Tél : 02-43-40-09-98
Fax : 02-43-40-18-76

Ouverture au public
du lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 14h à 17h

Contact Presse
Service Communication - Cécile Hervé-Boscolo
Tél : 02-43-40-18-38 / Fax: 02-43-40-18-76 / Courriel : cherveboscolo@sudestmanceau.com